

Limite communale

Zones urbaines

UA

Zones urbaines anciennes (avant 1950)

UAp

Zones urbaines anciennes patrimoniales (avant 1950)

UB

Zones urbaines récentes (après 1950)

UD

Zones urbaines peu denses (OAP)

Uat

Zones urbaines à vocation touristique (OAP)

Ucp

Zones urbaines de camping

Ue

Zones urbaines à vocation économique

Uparc

Zones urbaines à vocation mixte (OAP)

Zones à urbaniser

1AU

Zones à urbaniser à court terme (OAP)

1AUat

Zones à urbaniser à court terme à vocation touristique (OAP)

2AU

Zones à urbaniser à long terme

Zones agricoles

Aa

Zones agricoles de chaumes d'altitude

Ac

Zones agricoles constructibles

Ac1

Zones agricoles constructibles dédiées aux serres horticoles

Af

Zones agricoles de prés de fauche

Ap

Zones agricoles de pâturages

Zones naturelles et forestières

Nat

Zones naturelles à vocation touristique

Nf

Zones naturelles de forêt

Nj

Zones naturelles de jardins et de vergers

Np

Zones naturelles à vocation éco-sylvopastorales

Nsk

Zones naturelles dédiées aux pistes de ski

Nsl

Zones naturelles dédiées aux sports et loisirs

Autres prescriptions

●

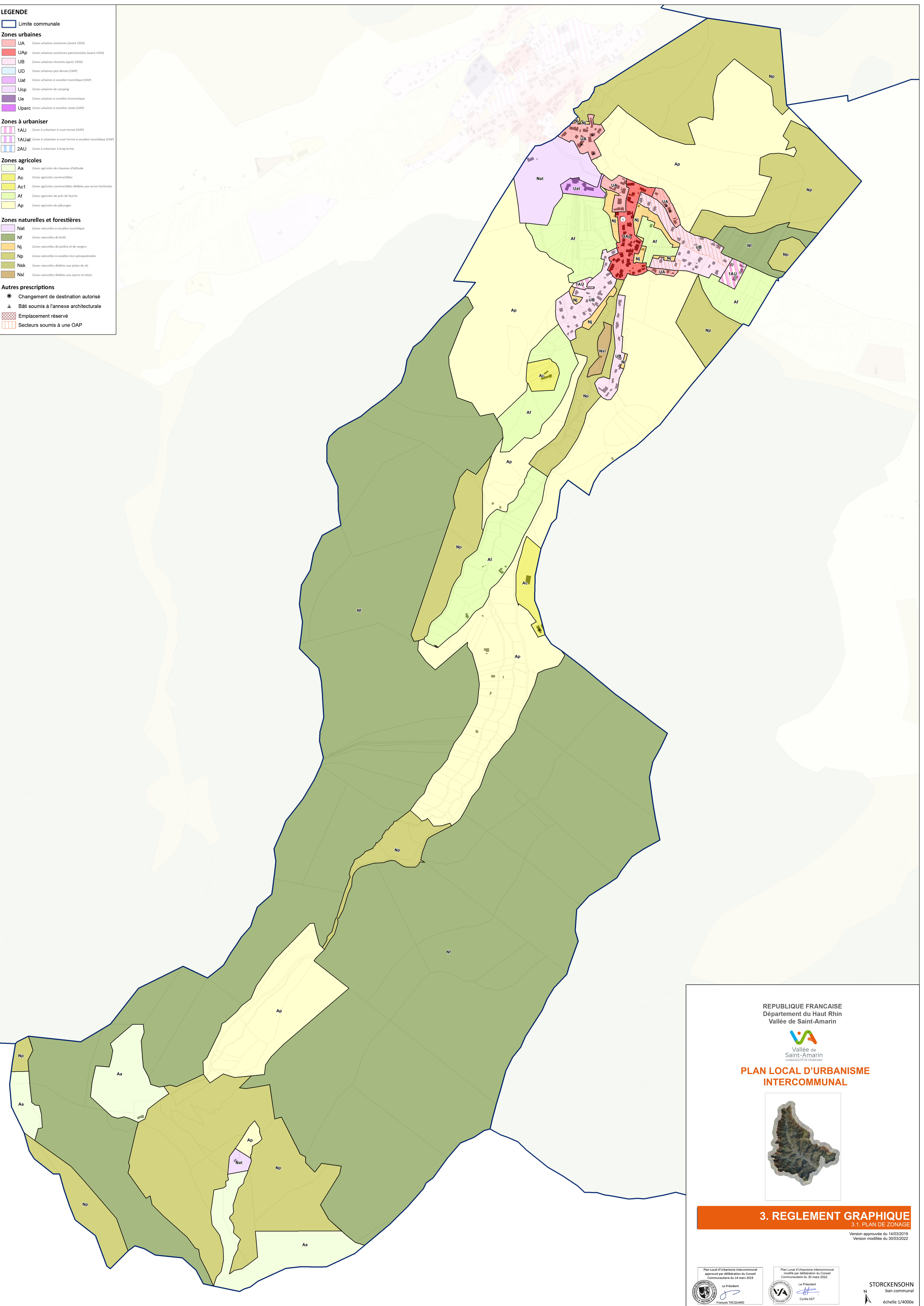
Changement de destination autorisé

▲

Bâti soumis à l'annexe architecturale

Emplacement réservé

Secteurs soumis à une OAP



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Haut Rhin
Vallée de Saint-Amarin

Vallée de Saint-Amarin

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

3. REGLEMENT GRAPHIQUE

3.1. PLAN DE ZONAGE

Version approuvée du 14/03/2019
Version modifiée du 30/03/2022

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
approuvé par délibération du Conseil
Communautaire du 14 mars 2019

Le Président
François TACQUARD

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
modifié par délibération du Conseil
Communautaire du 30 mars 2022.

Le Président
Cyrille AST

STORCKENSOHN
ban communal
échelle 1/4000e

N